



Afac-Agroforesteries
38, rue Saint-Sabin
75011 Paris

A Paris, le 16 septembre 2021

CONVOCAATION

Assemblée Générale Extraordinaire 2021

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries) tiendra une **assemblée générale extraordinaire** le :

Jeudi 21 Octobre 2021
de 10h30 à 12h30
par visioconférence avec ZOOM

Après deux ans de travail et comme annoncé lors de l'assemblée générale du 25 Juin dernier, le conseil d'administration vous invite à la **présentation des évolutions structurelles proposées de l'association et aux votes des statuts associés ainsi qu'aux votes du dépôt d'une demande de reconnaissance d'utilité publique.**

L'ordre du jour est :

- Présentation de la structuration du Réseau Afac en fédération nationale
- Vote du projet associatif du Réseau Afac
- Vote des modifications des statuts de l'Afac nationale
- Vote des statuts type des Afac régionales
- Vote du règlement intérieur de l'Afac nationale
- Vote du dépôt de reconnaissance d'utilité publique pour l'Afac nationale
- Vote du montant des cotisations 2022 de l'Afac nationale

L'ensemble des documents qui seront soumis au vote, les projets de résolution, ainsi qu'un dossier explicatif résumant l'ensemble des évolutions envisagées seront disponibles sur le site internet de l'Afac à partir du **6 Octobre**. (Rubrique : l'Afac-Agroforesteries/vie associative/assemblée générale)

L'assemblée générale est ouverte aux adhérents à jour de cotisation pour l'année 2021 afin de pouvoir participer aux votes.

Pour permettre de préparer au mieux ce temps fort de l'association, **la pré-inscription est**

obligatoire ([ICI](#)). Nous vous transmettrons les codes d'accès à la réunion en visio et réaliserons les tests de vote en ligne deux jours avant l'assemblée générale.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'assemblée générale extraordinaire, vous pouvez mandater un autre adhérent pour voter à votre place en nous renvoyant le **bulletin de pouvoir** (à télécharger sur le site de l'Afac-Agroforesteries ou en [cliquant ICI](#)).

Nous vous invitons dès maintenant à **l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14 décembre de 10H30 à 12H30 pour procéder à l'élection du nouveau conseil d'administration.**

Dans l'attente de vous rencontrer ou de vous retrouver nombreux pour engager l'avenir de notre réseau, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Pour l'Afac-Agroforesteries

Philippe Hirou, Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PHIROU', enclosed within a large, loopy oval scribble.